

Communiqué



Attentes des jardiniers urbains :

Quels végétaux ? Quelles prestations ?

Enquête réalisée par TNS Sofres pour VAL'HOR
à l'occasion de Jardins Jardin - mai 2014

Communiqué

« Attentes des jardiniers urbains : quels végétaux, quels services ? »

Une enquête TNS Sofres pour VAL'HOR, présentée en exclusivité à Jardins, jardin

Les résultats de l'enquête « Attentes des jardiniers urbains : quels végétaux, quels services ? » réalisée en mai 2014 par TNS Sofres pour l'Interprofession Val'hor sera dévoilée en exclusivité à Jardins, jardin. Il s'agit de mieux connaître les motivations, les envies de ces jardiniers, de plus en plus nombreux à l'heure où la majorité des Français vivent dans des villes.

16,9 millions de foyers français vivent dans une commune de plus de 20 000 habitants (soit 61% des foyers) dont 11,9 millions s'occupent de fleurs ou plantes (y compris pour l'intérieur).

Avec l'urbanisation et les inquiétudes croissantes relatives au maintien de la qualité de vie, les Français ont plus que jamais envie de végétaux (des plantes, des fleurs, des arbres), synonymes de bien-être au quotidien. Val'hor, qui représente les 50 000 entreprises de la filière du végétal d'ornement a essayé de mieux comprendre ces jardiniers des villes afin de leur proposer des produits et services adaptés. 1 000 foyers ont été interrogés, habitant dans une commune de 20 000 habitants et plus, et qui jardinent ou s'occupent de fleurs ou plantes. L'enquête a été réalisée par téléphone du 16 au 26 avril 2014.

Les attentes des foyers urbains en matière de végétaux portent avant tout sur la praticité, l'innovation et les services.

Praticité => 90% des foyers urbains jugent intéressants (sous-total de très ou plutôt) des améliorations concourant à une **durée de vie des végétaux plus longue** et **82%** pour des améliorations permettant de **réduire leur entretien**.

Innovation => Les foyers urbains souhaitent plus d'originalité ou de diversité (74% des améliorations dans ce domaine jugées intéressantes) et des plantes plus parfumées (67%).

Services => Les foyers urbains veulent un bon rapport qualité-prix (92% d'améliorations dans ce domaine jugées intéressantes) et **des emballages pratiques** (67%).

Les considérations en matière de protection de l'environnement et de l'emploi local n'échappent bien évidemment pas au marché de l'horticulture ornementale

Ecoresponsabilité => 75% des jardiniers urbains sont intéressés par un label écoresponsable, **79%** accordent de l'importance à ce que les végétaux soient produits localement, 54% sont prêts à payer plus pour ces produits locaux. Par ailleurs, 30% des jardiniers urbains qui connaissent le principe de l'AMAP sont intéressés par une AMAP pour les fleurs et plantes.

Conseils => Au niveau des attentes en matière de prestations, **43% des possesseurs de jardin ou terrasse feraient appel**, s'ils le pouvaient, **à un jardinier professionnel** pour entretenir ou aménager leur jardin ou terrasse. Pour ceux qui y sont favorables, **il s'agit avant tout de bénéficier de conseils techniques** (68% des réponses) **ou de pouvoir choisir des plantes, fleurs ou arbres adaptés à leur jardin.**

75% de ceux qui ne souhaitent pas avoir recours à un jardinier professionnel déclarent vouloir conserver le plaisir d'aménager son jardin, sa terrasse soi-même.

Rendez-vous le vendredi 6 juin à partir de 14h30 pour découvrir les chiffres les plus récents sur la filière horticole : <http://www.jardinsjardin.com/index.php/le-vendredi-des-pro>

A propos de Val'hor : Depuis 1998, Val'hor est reconnue par les pouvoirs publics comme l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 50 000 entreprises spécialisées, réalisant plus de 11 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 160 000 emplois. Elle rassemble les organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production, de la distribution et du commerce horticole, ainsi que du paysage et du jardin. Val'hor a pour mission de : • Développer la consommation de produits et services par la communication et la promotion collective. • Réaliser des programmes d'expérimentation en matière d'innovation technique. • Favoriser le recrutement dans la filière par la valorisation des métiers et des savoir-faire. • Élaborer et mettre en œuvre des règles et disciplines de qualité et de certification. • Développer la connaissance du marché et de la filière par la réalisation et la diffusion d'études. • Optimiser les mécanismes du marché et la synergie entre les opérateurs.

Contact études Val'hor : Aline Haeringer, aline.haeringer@valhor.fr - T : 01.53.91.45.56 - www.valhor.fr

Contact presse Val'hor : Mélie Lamblin, melie.lamblin@valhor.fr, T : 01.53.91.45.64 - www.valhor.fr